



Bruxelles, le 10 juillet 2017

INFORMATIONS SUR LES VIOLATIONS RECENTES DES DROITS DE L'HOMME ET LES RESTRICTIONS DE LA LIBERTE AU KAZAKHSTAN, SUIVANT LES INFORMATIONS D'UN PROJET DE RESOLUTION SUR ' LES RELATIONS ENTRE LE CONSEIL DE L'EUROPE ET LE KAZAKHSTAN' – DEROULEMENT DE LA TROISIEME PARTIE DE LA SESSION 2017

La coopération stratégique entre le Conseil de l'Europe et le Kazakhstan dans le domaine de la justice pénale et constitutionnelle, des droits de l'homme et de la citoyenneté démocratique demeure jusqu'à présent l'outil de surveillance essentiel pour mettre les institutions kazakhes en conformité avec les standards européens. L'initiative conjointe EU/CoE en cours telle que ['Le soutien aux autorités kazakhes à l'amélioration de la qualité et de l'efficacité du système de la justice au Kazakhstan.'](#), fait naître l'espoir d'améliorer la justice pénale kazakhe et de mieux protéger les droits de l'homme au Kazakhstan. Néanmoins, la fin 2016 et le début 2017 apportent une nouvelle vague de modifications juridiques et de persécutions contre les représentants des médias indépendants, contre la société civile et les politiques d'opposition au Kazakhstan et à l'étranger. De ce fait, **la détérioration actuelle de la situation des droits de l'homme dans ce pays autoritaire**, gouverné depuis 27 ans par le président Noursoultan Nazarbaïev, **doit être attentivement examinée pendant la troisième partie de la session 2017 de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe**, dans le contexte de l'adoption prévue d'un projet de résolution sur ['Les relations entre le Conseil de l'Europe et le Kazakhstan'](#).

La pression internationale exercée sur le gouvernement kazakh s'est révélée être un outil efficace pour renforcer la protection des droits de l'homme et relâcher des prisonniers politiques – comme dans les cas de Roza Tuletayeva, manifestante pacifique de Janazoen et de Vladimir Kozlov, opposant politique. **L'adoption récente, par les membres de l'APCE, de la déclaration écrite intitulée 'Kazakhstan: cessation des poursuites pénales contre les opposants et les médias indépendants', ainsi que l'adoption du rapport sur** (qui, entre autres choses, évoque le Kazakhstan en tant que pays qui a maintes fois détourné les notices rouges d'Interpol dans l'affaire Moukhtar Ablyazov, principal adversaire politique de Nazarbaïev ainsi que dans des dizaines d'affaires de membres de sa famille et de ses partisans), **devrait servir d'avertissement pour évaluer la qualité de la démocratie et les problèmes liés aux droits de l'homme dans ce pays. Les autorités kazakhes poursuivent actuellement Tatiana Paraskevich à l'étranger [1], Anatoly Pogorelov, Roman Solodchenko, Zhaksylyk Zharimbetov et beaucoup d'autres dans des différents Etats membres de l'UE et au Kazakhstan lui-même [2], en vue d'obtenir leurs témoignages à l'encontre d'Ablyazov.**

Le 14 mai 2017, **Ramazan Yesergepov, journaliste célèbre, militant civique** et président du conseil d'administration de l'ONG 'Journaliste en danger' a été poignardé et transporté à l'hôpital en route à Astana où il devait rencontrer des ambassadeurs de l'UE pour aborder la situation de Zhanbolat Mamay, journaliste kazakh emprisonné ainsi que sa propre affaire qui est examinée par le Comité des droits de l'homme des Nations unies. Le journaliste indépendant kazakh estime que l'attaque a été motivée par des raisons politiques vu que Mr Yesergepov est un critique sévère du gouvernement kazakh [3].

Le 6 avril 2017, la cour à Almaty a rejeté l'appel de **l'ONG indépendante kazakhe 'Initiative Juridique Internationale'** contre le taux d'impôt sur les bénéficiaires des sociétés de capitaux étrangers instauré par



le Ministère des finances. Même si la loi kazakhe statue que les organisations sans but lucratif sont exonérées d'une telle taxe, l'organisation non-gouvernementale est obligée maintenant de payer plus d'un million de tenge (environ 10, 000 \$) de cet impôt ce qui dépasse les capacités financières des ONG. La présidente de l'ONG, Aina Shormanbayeva estime que ce taux de l'impôt sur les sociétés est la réponse du gouvernement aux dernières actions de l'ONG ayant pour but d'apporter un soutien juridique aux manifestants contre la réforme agraire [\[4\]](#).

Fin mars 2017, le Ministère de la justice kazakh a introduit **un projet de loi controversé** : la privation de citoyenneté comme peine supplémentaire ajoutée aux nombreux articles du Code pénal existant, y compris l'article 174 : « Incitation à la discorde sociale, ethnique et religieuse ». Cet article est fréquemment utilisé pour poursuivre des militants d'opposition dans une tentative de les faire taire, du fait que son libellé laisse la porte ouverte à des interprétations vagues et larges, de manière à pouvoir l'utiliser pour persécuter les dissidents [\[5\]](#).

Le 17 mars 2017, **Zhanar Akhmet, blogueur indépendant** et critique du régime du président Nazarbaïev, a fui son pays. Cette décision a été précédée ces derniers mois par une série d'audiences devant le tribunal pour violation alléguée de droit, y compris traverser une rue en dehors des passages cloutés et pour fausses accusations possibles d'avoir organisé un groupe illégal censé préconiser, à travers Internet, l'auto-immolation [\[6\]](#).

Le 23 février 2017, **Askhat Bersalimov, blogueur indépendant** a été condamné à 15 jours de détention administrative après qu'il ait essayé de publier un rapport sur une protestation contre l'incarcération du journaliste indépendant, Zhanbolat Mamay. L'un des organisateurs de la manifestation, Erlan Qaliev a été emmené de force [\[7\]](#).

Le 21 janvier 2017, les services spéciaux kazakhs ont enlevé de la Turquie **Zhaksylyk Zharimbetov**. Après 10 jours passés en prison, Zharimbetov a commencé à témoigner à l'encontre d'Ablyazov. Sur la base de ses témoignages, le 11 février 2017 Zhanbolat Mamay, **éditeur du journal Tribuna/Sayasi kalam** a été arrêté. En attendant son procès pour blanchiment d'argent, délit frappé d'une peine de 7 ans de prison, le 17 février il a été tabassé par son compagnon de cellule. Mamay est accusé d'avoir financé dans la période 2013-2014 son journal en bénéficiant d'une aide financière de Moukhtar Ablyazov, opposant politique kazakh et réfugié résidant en France [\[8\]](#); [\[9\]](#); [\[10\]](#); [\[11\]](#).

Au début de cette année, des centaines d'ouvriers pétroliers se sont mis en grève protestant contre la clôture d'une confédération **de syndicats indépendants**. Le 21 janvier 2017, les leaders de la grève à la Compagnie de construction pétrolière, **Amin Eleusinov** et **Nurbek Qushaqbaev** ont été arrêtés et accusés de détournement de fonds, et Qushaqbaev a été accusé d'avoir organisé une grève de la faim illégale. De nombreux autres ouvriers pétroliers ont été pénalisés ou convoqués à des audiences devant le tribunal. Le 7 avril, le militant syndical, Nurbek Qushaqbaev a été condamné à 30 mois de prison pour "incitation à une grève illégale" [\[12\]](#); [\[13\]](#). Un mois plus tard, le 16 mai 2017 Amin Eleusinov a été condamné à 2 ans de prison pour détournement de fonds et refus d'obéissance aux représentants de l'Etat [\[14\]](#).

Le 28 novembre 2016, la cour kazakhe a condamné les militants **Talgat Ayan et Maks Bokayev** à 5 ans de prison pour organisation et participation à une manifestation pacifique contre la soi-disant réforme agraire dans le pays. Le tribunal les a également interdit de s'engager dans des activités sociales et il les a condamnés à une amende de 530, 250 tenge (environ 1, 500 \$) [\[15\]](#); [\[16\]](#); [\[17\]](#). Le 20 janvier 2017, le jugement de première instance a été confirmé par la cour d'appel [\[18\]](#).



OPEN DIALOG

Brussels Office
155 Rue de la Loi,
Postal box: 27
1040 Brussels, Belgium

Open Dialog Foundation
11a Szucha Avenue, office 21
00-580 Warsaw, Poland
T: +48 22 307 11 22

De plus, le 29 août 2016, **Sanat Dosov, blogueur indépendant** a été arrêté et le 27 décembre il a été condamné à 3 ans de prison pour avoir critiqué l'agression de la Russie contre l'Ukraine et les actions militaires en Syrie [\[19\]](#).

A la lumière des cadres bien établis de la coopération internationale entre le Conseil de l'Europe et la République du Kazakhstan, ainsi que face à l'escalade des représailles et des persécutions politiques contre les critiques du gouvernement kazakh et les représentants des médias indépendants, la société civile et les dirigeants syndicaux dans le pays, **la Fondation Dialogue Ouvert recommande au Conseil de l'Europe d'exiger des autorités kazakhes d'instaurer des réformes dans le domaine des droits de l'homme, de l'Etat de droit, de la démocratie et du système judiciaire, comme condition principale :**

- Pour d'autres accords de coopération avec le Conseil de l'Europe;
- Pour évaluer la surveillance efficace du respect des engagements pris par le Kazakhstan à l'égard de la protection des droits de l'homme et de la cessation des poursuites pénales dans un contexte de l'adhésion possible du Kazakhstan à la Convention du Conseil de l'Europe suivant la précédente invitation faite à un Etat non-membre par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe;
- Pour proposer un débat d'urgence concernant la situation préoccupante des droits de l'homme au Kazakhstan pendant la Troisième Partie de la session 2017 la plus proche de l'Assemblée du Conseil de l'Europe;
- Pour inclure dans un rapport intitulé 'Relations entre le Conseil de l'Europe et le Kazakhstan' des informations relatives aux poursuites politiques et aux violations sérieuses des droits de l'homme de la présente déclaration;
- Pour inclure des cas individuels de persécutions sélectives politiques conduites contre les ONG, les journalistes et les blogueurs, les militants civils et ceux d'opposition ainsi que contre les leaders syndicaux dans un rapport ' Relations entre le Conseil de l'Europe et le Kazakhstan'.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter:

Paola Gaffurini: paola.gaffurini@odfoundation.eu